



CURSUS 2e cycle supérieur valant grade de master MUSICIEN INTERPRÈTE - PARCOURS MUSICIEN INSTRUMENTISTE D'ORCHESTRE

Applicable à la rentrée 2021-2022. CP du 02/03/2021 complété par le CP du 22/06/2021 et celui du 14/06/2022

PARTENARIAT DU CNSMD DE LYON AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

Année universitaire 2022/23

Le CNSMD de Lyon s'associe à l'Orchestre National de Lyon pour créer un parcours de master de musicien.ne instrumentiste d'orchestre. Les deux institutions se sont réunies pour deux promotions en vue d'un projet-pilote dédié à l'avenir de la formation aux métiers d'orchestres. La formation, d'une durée de deux ans permet de poursuivre les quatre grands objectifs suivants :

- Se préparer aux concours de recrutement des orchestres
- Se former spécifiquement aux différentes situations d'exercice des métiers dans leur diversité
- Prendre conscience des possibilités d'évolution de carrière
- Être force de proposition pour l'avenir des institutions pédagogiques et professionnelles

Elle articule des enjeux artistiques, culturels et sociaux permettant de développer un ensemble de compétences utiles à l'artiste d'aujourd'hui tout en lui permettant d'être force de propositions pour l'avenir des institutions pédagogiques et professionnelles.

I. DEFINITION

Le parcours de formation de musicien d'orchestre est une déclinaison particulière du master de musicien interprète du CNSMD de Lyon. Il permet d'associer le développement des compétences que nécessite l'exercice du métier d'instrumentiste d'orchestre à la formation générale du musicien interprète. Ce parcours prépare donc au récital de fin d'études du musicien interprète tel qu'il existe dans le parcours traditionnel, auquel il associe la réalisation de projets tutorés par des musiciens et personnels de l'Orchestre National de Lyon et le suivi d'un module de culture professionnelle de ce métier spécifique. Comme tout parcours de master, il comprend également un travail de recherche associé au suivi d'une discipline dominante de culture, ainsi que la pratique d'une langue vivante.

II. REFERENTIEL DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR DANS LE CADRE DE LA FORMATION INITIALE

Les compétences et connaissances à acquérir dans le cadre de ce master en partenariat entre le CNSMDL et l'orchestre professionnel partenaire correspondent aux disciplines assurées dans le cadre du CNSMD seul (master « généraliste » de musicien interprète) (cf. annexe1). Seule la répartition des ECTS est différente.

III. MODALITES D'ACCES

Le concours d'entrée pour ce parcours de formation de musicien d'orchestre est accessible à tout étudiant du CNSMD de Lyon admis en master de musicien interprète dans les disciplines suivantes pour 2022-2023 :

- violon ;
- alto ;
- violoncelle ;
- cor.

Concours d'entrée

Le concours d'entrée est organisé en commun par le CNSMD de Lyon et l'Orchestre National de Lyon. Les deux établissements convoquent un jury paritaire, présidé par le directeur du CNSMD (qui délivre le master) ou son représentant et la Directrice des Études Musicales, comprenant obligatoirement des membres de l'ONL dans les pupitres concernés. Le concours se déroule suivant un protocole dérivé et adapté aux enjeux d'une formation supérieure, du concours de recrutement habituel de l'ONL. Il comporte une courte note d'intention rédigée par le/la candidat-e – motivations, représentations préalables sur les attendus de musicien.ne d'orchestre, – qui sert de base de discussion à un entretien avec le jury.

Fiche d'inscription à retourner à l'adresse concours@cnsmd-lyon.fr avant le 1^{er} septembre 2022

Le concours d'entrée aura lieu le lundi 26 septembre 2022 à l'Auditorium de Lyon (voir précisions des dates du programme en Annexe 3). Il comprend notamment l'interprétation d'extraits de répertoire d'orchestre (voir annexe 4) suivie d'un entretien avec le jury.

Les partenaires de la formation définissent une procédure de validation des compétences, des connaissances et des expertises professionnelles acquises au sein des deux institutions, mise en œuvre dès l'entrée en formation de l'étudiant-e. Après une année de démarrage, des grilles d'évaluation partagées entre l'ONL et le CNSMDL sont en cours de création et de mise en place.

Les sessions réalisées au sein de l'ONL peuvent être validées pour certaines sessions orchestrales du CNSMD de Lyon sur validation écrite du comité pédagogique (Susanne van Els, Arnaud Brovillé). Les sessions réalisées au sein de l'ONL n'ont en aucun cas vocation à se substituer aux obligations de scolarité orchestrales des étudiants. L'ensemble de ces expériences, tant du côté de l'ONL que de celui du CNSMDL, constitue le socle de la formation et détermine la validation du parcours.

IV. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée des enseignants du CNSMD, professeurs et assistants de disciplines principales, musique de chambre et médiation, et disciplines complémentaires, auquel s'adjoignent le personnel de l'Orchestre National de Lyon, en particulier les encadrants des projets tutorés et les intervenants du module de culture professionnelle.

La coordination des équipes du CNSMD est assurée par la directrice des études musicales et le/la responsable délégué(e) d'orchestre du CNSMD. L'organisation et le suivi du module de culture professionnelle et du travail de recherche, si celui-ci présente un lien avec les métiers de l'orchestre, sont assurées par Charlotte Ginot-Slacik professeure de culture musicale.

Pour l'Auditorium-ONL, le projet est coordonné par Arnaud Brovillé, responsable adjoint de l'action culturelle.

V. DEROULEMENT DE LA FORMATION

Elle se déroule sur deux années et permet l'acquisition de 120 ECTS (voir Annexe 1).

La présente fiche cursus décrit le déroulement des deux années et fixe les conditions d'obtention du diplôme valant grade master. Cette fiche comporte une grille cursus précisant la répartition en unités d'enseignements, volumes horaires et ECTS (cf annexe 1).

Lorsqu'un-e candidat-e admis-e est déjà titulaire d'un master de musicien instrumentiste, la formation peut être réduite en fonction des connaissances et compétences déjà acquises.

A. Formation durant le M1

Durant cette première année, la formation se déroule principalement au CNSMD, comprenant cours d'instrument et de musique de chambre, sessions d'orchestre, culture artistique, première phase du

travail de recherche (voir annexe 2), et langue vivante. Les modules de culture professionnelle organisés par le CNSMD en lien avec l'ONL se déroulent alternativement dans les locaux des deux institutions. A l'ONL, le tuteur du projet de pratique de l'orchestre propose 3 à 4 séances de travail sur des répertoires d'orchestre choisis en concertation avec l'étudiant, en préparation du projet tutoré correspondant en M2 (voir projet tutoré 1 ci-dessous). Les étudiants peuvent avoir accès aux partitions de travail de l'orchestre. Par ailleurs, d'autres aspects de la formation prévus durant le M2 peuvent être introduits au deuxième semestre du M1 pour des raisons pratiques.

La culture professionnelle se décline en cinq modules thématiques dispensés sous forme d'une organisation semestrielle (M1, semestre 1 : connaissances générales, M1 semestre 2 : immersion auprès des partenaires professionnels) et dont les grandes entrées sont décrites ci-dessous :

L'ensemble de ces modules est travaillé à plusieurs moments de la formation : UE culture professionnelle en M1 et M2, moments en immersion à l'ONL. Dans le cadre du projet pilote, ces modules sont susceptibles d'évoluer.

Leurs enjeux transversaux se déclinent comme suit :

Module 1 : L'orchestre et son territoire

Objectifs : Comprendre l'évolution des politiques publiques du spectacle, en particulier celles concernant les orchestres et ensembles du domaine des musiques classiques.

Appréhender le projet de politique culturelle de l'ONL en lien avec son autorité de tutelle. Comprendre les principes élémentaires du dialogue social dans le cadre de l'orchestre.

Module 2 : L'orchestre et sa programmation

Objectifs : Comprendre les enjeux de la programmation artistique d'un orchestre : équilibre de la programmation, négociations avec les agents, exigences artistiques du directeur musical, enjeux financiers, enjeux de développement des publics etc .

Module 3 : L'orchestre et son public

Objectifs : Appréhender la notion des « droits culturels » des populations et leur déclinaison possible dans le cadre d'un orchestre, définir l'acte de médiation de l'artiste-musicien, les enjeux de savoir-être face public

Module 4 : La logistique interne de l'orchestre

Objectifs : Comprendre la déclinaison du projet global de l'orchestre dans son fonctionnement logistique, régie d'orchestre, bibliothèque, régie technique, et dans ce contexte, aborder les évolutions prévisibles dans le cadre d'une politique de développement durable

Module 5 : Comprendre les règles de sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP)

Objectif : Comprendre les règles de sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP)

B. Formation durant le M1 et le M2

Cycle de formation à la santé du musicien

Objectifs : Préserver son intégrité physique, en particulier connaître les bases des TMS (troubles musculosquelettiques), et exercer sa vigilance sur la posture corporelle, notamment dans le contexte intense de l'exercice professionnel collectif, prévenir les troubles auditifs, comprendre les mécanismes de l'émotivité et gérer son trac.

Ce module sera effectué au cours du M2 (dates et intervenant.e.s à définir).

Initiation au management par pupitres

Un.e intervenant.e reviendra sur les enjeux des relations professionnelles au sein d'un même pupitre. (dates à définir)

C. Formation durant le M2

Durant cette deuxième année de formation, la formation se déroule de manière équilibrée entre le CNSMD et l'ONL. Au CNSMD, les cours d'instruments se poursuivent, la formation culturelle et la finalisation du travail de recherche (cf annexe 2). Au sein de l'orchestre, la formation permet de finaliser les travaux entrepris en M1 et comprend notamment un parcours de professionnalisation

d'instrumentiste décrit ci-dessous. Cependant, pour des raisons pratiques, certains aspects de ce parcours peuvent donner lieu à quelques travaux d'observation en deuxième semestre de M1.

Parcours de professionnalisation d'instrumentiste d'orchestre

Objectifs :

Comprendre par la pratique le fonctionnement d'un orchestre permanent, Épanouir sa personnalité artistique dans le cadre du collectif dirigé, traduire les sollicitations du directeur ou de la directrice musical.e en propositions de très haute valeur artistique, contribuer activement à la construction globale d'une interprétation collective, donner le meilleur de soi-même quelles que soient les circonstances, élargir sa connaissance du répertoire soliste, symphonique et chambriste, participer à des expériences pratiques de musicien en complément de la participation au grand collectif symphonique, compléter sa formation à la culture professionnelle du musicien d'orchestre,

Schéma d'organisation concernant les étudiants en partenariat avec l'ONL :

Durant cette deuxième année, la formation se déroule de manière équilibrée entre le CNSMD et l'ONL. Au CNSMD, les cours d'instruments se poursuivent, la formation culturelle et la finalisation du travail de recherche (voir annexe 2). Au sein de l'Orchestre National de Lyon, la formation permet de finaliser les travaux entrepris en M1 et comprend notamment la réalisation des deux projets tutorés décrits ci-dessous :

Projet 1 : La formation à la pratique d'orchestre

Déroulement : Après quelques sessions d'orchestre durant lesquelles il est auditeur/observateur, l'étudiant est invité à jouer au sein de l'ONL. Le nombre de sessions en tant que praticien.ne représente une à deux sessions par mois durant l'équivalent d'un semestre (quatre mois), soit 6 à 8 sessions, toutefois l'étudiant.e doit pouvoir expérimenter la situation de l'exercice intensif, par conséquent le parcours doit permettre d'enchaîner plusieurs travaux au pupitre durant une courte période (deux à trois semaines). Les semaines choisies doivent pouvoir représenter une grande diversité stylistique afin que les étudiants puissent aborder des répertoires variés. Les travaux tutorés comprennent trois phases : préparation, déroulement et bilan. Un soutien à la préparation de concours sera apporté par les tuteurs en accord avec les professeurs du CNSMD, soutien comprenant une mise en situation de concours.

Projet 2 : La participation à un projet d'action culturelle et sociale, adossé au fonctionnement annuel des « Chantiers de la création musicale » de l'ONL (projet pouvant se dérouler à partir du deuxième semestre du M1 pour des raisons pratiques).

Déroulement : L'étudiant.e est placé.e sous la tutelle du service de l'action culturelle de l'orchestre. Il/elle participe à ces actions dans le cadre du protocole propre à l'établissement. Environ 8 journées. Dans ce cadre, l'étudiant est amené à proposer un travail de médiation (présentation d'instrument, création musicale avec les élèves, rencontres...). Ce travail est précisé dans le cahier des charges du projet des chantiers de la création musicale : Les musiciens rencontrent les enfants dès le début du projet et les accompagnent jusqu'aux concerts. Ils s'engagent à s'investir dans le processus de création lors des séances musicales avec les musiciens intervenants. Ils enregistrent éventuellement leurs parties pour permettre aux enfants de répéter sans eux à l'école. Ils assurent l'interprétation de la partition avec les enfants lors des répétitions et des concerts. Ils sont les représentants de l'Orchestre National de Lyon auprès des élèves et de l'école et à ce titre, les accueillent lors des classes musicales en développant avec eux une relation privilégiée lors de ces semaines.

Dispositions spécifiques concernant le projet 1, parcours d'instrumentiste **soliste** :

L'étudiant.e est tutoré.e par un.e musicien.ne titulaire de l'orchestre partenaire qui l'aide et l'accompagne dans le travail de préparation de chaque série (déchiffrage, travail en pupitre si possible, compréhension du rôle de chacun, conseils...), puis le dispose, avec l'accord de la direction, à la place que le titulaire occupe normalement dans l'orchestre. Durant cette phase pratique, le tuteur reste à la disposition du directeur musical afin de remédier immédiatement à une éventuelle défaillance de l'étudiant.e. Durant les répétitions et à la fin de la session, le tuteur échange avec l'étudiant.e et l'aide à tirer le bilan de son travail.

Dispositions spécifiques concernant le parcours d'instrumentiste **tuttiste** :

Les dispositions sont globalement les mêmes que celles concernant l'instrumentiste soliste, cependant l'étudiant.e est placé.e dans l'orchestre, soit à la place du tuteur, soit à son côté.

VI. ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DELIVRANCE DU DIPLOME

La formation est évaluée de manière concertée par les deux partenaires. En particulier les différentes phases du parcours de professionnalisation font l'objet de rapports circonstanciés des tuteurs.
Le diplôme valant grade master est attribué par le directeur du CNSMD aux étudiant.e.s ayant totalisé 120 ECTS.

Annexe 1 Grille cursus

MASTER 1				MASTER 2			
SEMESTRE 1		heures hebdo	ECT S	SEMESTRE 3		heures hebdo	ECTS
UE1	discipline instrumentale	2	6	UE1	discipline instrumentale	2	6
	orchestre, atelier XX-21	1,5	4		orchestre - projet tutoré 1	2	6
	musique de chambre	1,5	4		musique de chambre	1,5	4
UE2	Discipline de culture au titre de dominante	2	3	UE2	Discipline de culture au titre de dominante	2	3
	culture professionnelle	2	3		culture professionnelle	2	3
	Mémoire de recherche	1	5		Mémoire de recherche dépôt	1	5
	Séminaires de méthodologie appliquée au projet de recherche	0,5	1	UE3	projet tutoré 2	2	3
UE3	observation des pratiques professionnelles et préparation des projets tutorés	2	3	Total		12,5	30
	langue vivante	2	1				
Total		14,5	30				

SEMESTRE 2				SEMESTRE 4			
		heures hebdo	ECT S			heures hebdo	ECTS
UE1	discipline instrumentale	2	6	UE1	discipline instrumentale	2	6
	orchestre, atelier XX-21	1,5	4		orchestre - projet tutoré 1	2	6
	musique de chambre	1,5	4		musique de chambre	1,5	4
UE2	Discipline de culture au titre de dominante	2	3	UE2	Discipline de culture au titre de dominante	2	3
	culture professionnelle	2	3		culture professionnelle	2	3
	Mémoire de recherche	1	5		Mémoire de recherche soutenance	1	5
	méthodologie appliquée à un projet de recherche	0,5	1	UE3	projet tutoré 2	2	3
UE3	observation des pratiques professionnelles et préparation des projets tutorés	2	3	Total		12,5	30
	langue vivante	2	1				
Total		14,5	30				

Annexe 2 Document de cadrage relatif au mémoire de recherche dans le cadre du master des métiers d'orchestre

Enjeux du mémoire

Articuler réflexion théorique et enquête sur le milieu professionnel à partir d'un questionnaire individuel lié au métier de musicien d'orchestre

Le présent document prend appui sur le « Topo sur le mémoire » réalisé par l'équipe de la FEM pour le mémoire de la Formation diplômante au CA.

Le mémoire de recherche comportera :

1. Une problématique, c'est-à-dire :

Une question liminaire relative à un aspect du métier articulée à une hypothèse de réponse,

2. Une mise à l'épreuve de la problématique préalable sous forme :

- d'une dynamique d'enquête : entretiens, observations in situ, questionnaires adressés à des professionnel.le.s du secteur

- d'une recherche bibliographique à partir de sources primaires et secondaires, d'ouvrages universitaires, de travaux existants sur le sujet...

-d'une proposition de pistes ou d'outils permettant d'apporter des réponses ou des éclairages différents à la problématique préalable

3. D'une formalisation articulée permettant de synthétiser les observations sur le terrain à une analyse plus distanciée

Cette formalisation explicitera la méthodologie adoptée (entretiens, choix des références travaillées, rythme et fréquence des observations in situ), et articulera enjeux de la problématique, réflexion théorique, analyse critique et éléments de proposition / outils.

Objectifs

L'objectif d'un tel mémoire est d'engager une réflexion sur le long terme qui permette d'affiner un questionnement pratique, une thématique importante dans le parcours de l'étudiant.e. Il vise donc à affirmer une identité professionnelle tout en mettant l'étudiant.e en situation de conceptualisation, de distanciation et de mise en interrogation des sujets abordés.

Étapes et calendrier

- Identifier, avec la coordinatrice du cursus, des thématiques propres à chaque étudiant.e, qui puissent donner lieu à des problématiques (septembre-octobre).
- Formuler la problématique et la méthodologie choisie à l'intention du directeur de la recherche, ainsi que le.la professionnel.le, qu'il.elle soit enseignant.e au CNSMD de Lyon ou extérieure à l'institution qui pourra accompagner ce travail (octobre-novembre).
- Sélectionner les lieux d'observation, identifier les ressources bibliographiques pertinentes, affiner la méthodologie (M1).
- Des « points d'étape » seront organisés à échéance régulière avec la coordinatrice du cursus en lien avec les référents tous les deux mois environ
- Proposer un premier état des lieux aux référent.e.s mémoire ainsi qu'à la coordinatrice du cursus en début de M2
- Soutenance en mai-juin du M2 (soutenance décalée au regard des autres cursus de master du CNSMD)

Le directeur de la recherche participe à la mise en forme des sujets, constitue un référent incontournable tant pour les étudiant.e.s que pour leurs référents en cas de difficultés éventuelles, de besoin d'approfondissement et fait partie du jury de l'évaluation finale (restitution écrite du travail + soutenance orale) du mémoire.

Annexe 3 Calendrier prévisionnel de la formation 2022/2023

Concours d'entrée : 26 septembre 2022 à l'auditorium de l'ONL

Concours d'entrée : 26 septembre 2022 à l'auditorium de l'ONL

Sessions d'orchestre au CNSMD en 22/23 :

26 septembre - 8 octobre : orchestre d'harmonie et orchestre à cordes
2 - 10 novembre : grand symphonique
3 - 7 janvier : marathon d'orchestre
6 - 11 mars : orchestre classique

UE Culture professionnelle

Le module consacré à la culture professionnelle, dont les objectifs sont définis ci-dessus, se déroule en deux temps au fil du M1

Semestre 1 : culture professionnelle de l'orchestre symphonique. 3h un **mardi tous les quinze jours de 17h à 20h**, ainsi que deux mercredis à l'ONL et conclu par un séminaire de rencontre avec des professionnel.le.s du secteur le mercredi 24 janvier, de 9h à 16h.

Dates des cours : **mardi 4 octobre, 18 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre, 3 janvier, 17 janvier**

Deux mercredis à l'ONL (dates prévisionnelles : 5 octobre et 6 novembre, de 9h à 12h)

Un mercredi de séminaire : 24 janvier de 9h à 16h environ

Semestre 2 : pour les étudiants du master CNSMDL / ONL, une semaine en immersion avec les équipes de l'ONL pour découvrir les différents métiers de l'institution.

La date reste encore à définir.

Annexe 4 REPERTOIRE CONCOURS D'ENTREE

Violon :

- Largo de la 3ème sonate de JS Bach ;

Traits d'orchestre extraits de :

- Brahms 4ème symphonie ;
- Prokofiev « Jeu de masques » ;
- Ravel « Daphnis et Chloé » ;
- Mozart final 39ème Symphonie ;
- Mahler « Adagietto » ;
- Bartok Concerto pour orchestre ;
- Mendelssohn Scherzo du Songe d'une nuit d'été.

Alto :

- Bach Sarabande 4eme suite

Traits d'orchestre extraits de :

- Rossini Ouverture de la Pie Voleuse
- Brahms Variations sur un thème de Haydn (III, V, VII)
- Beethoven Symphonie 5 (début à mesure 59)
- Strauss Don Juan (1^{er} page)
- Prokofieff Symfonie Classique (du début au chiffre 4)

Violoncelle :

- Pièce pour violoncelle seul ;

Traits d'orchestre extraits de :

- Bartok Musique pour cordes, percussions et célesta (1 ex.) ;
- Beethoven Symphonie 5 (4 ex.) ;
- Debussy La Mer (2 ex.) ;
- Mahler Symphonie 5 (2 ex.) ;
- Mendelssohn Le songe d'une nuit d'été (2 ex.) ;
- Stravinsky L'oiseau de feu (suite de 1945) (1 ex.) ;
- Tchaïkovsky Symfonie 6 (1 ex.).

Scores des traits spécifiques au médiathèque CNSMD

Contrebasse :

- Prélude de Friba ;

Traits d'orchestre extraits de :

- Beethoven Symphonie n°7 1er mvt ;
- Symphonie n°6 3ème mvt ;
- Strauss « Ainsi parlait Zarathoustra » ;
- Shostakovitch Symphonie n°8 ;
- Verdi « La force du destin » ;
- Mahler Symphonie n°5 2^{ème} et 3^{ème} mvt.

Cor :

- Caprice n°3 extrait des 12 Grands Caprices, Op.32, Jacques François Gallay ;

Traits d'orchestre extraits de :

- Strauss « Till Eulenspiegel » cor 3 ;
- Mozart « Così fan tutte » cor 1 ;
- Beethoven Symphonie n°9 cor 4 ;
- Brahms Symphonie n°2 cor 1 ;
- Beethoven Symphonie n°3 cor 2 ;
- Tchaïkovsky Symphonie n°4 cor 1.